



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Commission de l'économie et du travail**

### **Rapport**

Étude détaillée du projet de loi n° 68, Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins

(Texte adopté avec des amendements)

Procès-verbaux des séances des 26 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2024

## TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024 .....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES .....	1
ÉTUDE DÉTAILLÉE .....	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 1 <sup>ER</sup> OCTOBRE 2024 .....	5
ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite) .....	5
REMARQUES FINALES .....	8

### ANNEXES

- I. Amendements adoptés
- II. Amendements non adoptés
- III. Documents déposés

Première séance, le jeudi 26 septembre 2024

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 68, Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins (Ordre de l'Assemblée le 19 septembre 2024)

Membres présents :

M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel), présidente

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail

M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail

M<sup>me</sup> Caron (La Pinière) en remplacement de M<sup>me</sup> Lakhoyan Olivier (Chomedey)

M<sup>me</sup> Haytayan (Laval-des-Rapides) en remplacement de M. Dufour (Abitibi-Est)

M. Lemieux (Saint-Jean) en remplacement de M<sup>me</sup> Mallette (Huntingdon)

M. Marissal (Rosemont) en remplacement de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

M. Martel (Nicolet-Bécancour)

M<sup>me</sup> Tardif (Laviolette-Saint-Maurice) en remplacement de M<sup>me</sup> Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel)

---

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 41, M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

M<sup>me</sup> la présidente dépose le document coté CET-066 (annexe III).

### REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Boulet (Trois-Rivières), M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé), M. Marissal (Rosemont) et M<sup>me</sup> Caron (La Pinière) font des remarques préliminaires.

Avec la permission de M<sup>me</sup> la présidente, M. Boulet (Trois-Rivières) dépose le document coté CET-067 (annexe III).

**ÉTUDE DÉTAILLÉE**

Article 1 : Après débat, l'article 1 est adopté.

Article 2 : M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 1 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté et l'article 2 est donc retiré.

Articles 3 et 4 : Les articles 3 et 4 sont adoptés.

Article 5 : M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 2 (annexe I).

Il est convenu de suspendre l'étude de l'amendement coté Am 2.

M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 3 (annexe I).

Il est convenu de suspendre l'étude de l'amendement coté Am 3.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'amendement coté Am 2 suspendue précédemment.

Après débat, l'amendement est adopté.

Il est convenu de reprendre l'étude de l'amendement coté Am 3 suspendue précédemment.

Un débat s'engage.

À 12 h 57, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

---

À 14 h 04, la Commission reprend ses travaux.

Après débat, l'amendement est adopté.

À 14 h 21, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 7 minutes.

M<sup>me</sup> Caron (La Pinière) propose l'amendement coté Am a (annexe II).

Après débat, l'amendement est rejeté.

À 14 h 36, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M<sup>me</sup> Caron (La Pinière) propose l'amendement coté Am b (annexe II).

Après débat, l'amendement est rejeté.

À 14 h 46, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M<sup>me</sup> Caron (La Pinière) propose l'amendement coté Am c (annexe II).

Après débat, l'amendement est rejeté.

À 14 h 55, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M<sup>me</sup> Caron (La Pinière) propose l'amendement coté Am d (annexe II).

Après débat, l'amendement est rejeté.

À 15 h 05, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M<sup>me</sup> Caron (La Pinière) propose l'amendement coté Am e (annexe II).

Après débat, l'amendement est rejeté.

À 15 h 18, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

M<sup>me</sup> Caron (La Pinière) propose l'amendement coté Am f (annexe II).

Après débat, l'amendement est rejeté.

À 14 h 34, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 9 minutes.

M<sup>me</sup> Caron (La Pinière) propose l'amendement coté Am g (annexe II).

Après débat, l'amendement est rejeté.

M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 4 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

À 15 h 49, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 6 minutes.

M<sup>me</sup> Caron (La Pinière) propose l'amendement coté Am h (annexe II).

Un débat s'engage.

À 16 h 02, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

L'amendement est rejeté.

M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 5 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 6 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 7 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

Un débat s'engage.

À 16 h 30, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024, à 9 h 45.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Nathalie Belhumeur

\_\_\_\_\_  
Sylvie D'Amours

NB/ws

Québec, le 26 septembre 2024

Deuxième séance, le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 68, Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins (Ordre de l'Assemblée le 19 septembre 2024)

Membres présents :

M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel), présidente

M. Bélanger (Orford) en remplacement de M. Dufour (Abitibi-Est)

M. Boulet (Trois-Rivières), ministre du Travail

M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé), porte-parole de l'opposition officielle en matière de travail

M<sup>me</sup> Gendron (Châteauguay) en remplacement de M<sup>me</sup> Tremblay (Hull)

M<sup>me</sup> Jeannotte (Labelle) en remplacement de M<sup>me</sup> Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel)

M<sup>me</sup> Mallette (Huntingdon)

M. Marissal (Rosemont) en remplacement de M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve)

---

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 46, M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel) déclare la séance ouverte.

M<sup>me</sup> la secrétaire informe la Commission des remplacements.

### **ÉTUDE DÉTAILLÉE (suite)**

Article 5 (suite) : Un débat s'engage.

À 10 h 01, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé) propose l'amendement coté Am i (annexe II).

Après débat, l'amendement est rejeté.

Le débat se poursuit.

M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 8 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 9 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 10 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 11 (annexe I).

L'amendement est adopté.

Le débat se poursuit.

M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 12 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

Le débat se poursuit.

M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 13 (annexe I).

L'amendement est adopté.

M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 14 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 15 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 16 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.



À 10 h 41, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

L'article 5, amendé, est adopté.

Article 6 : L'article 6 est adopté.

Article 7 : M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 17 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 7, amendé, est adopté.

Article 8 : M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 18 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

L'article 8, amendé, est adopté.

Article 9 : L'article 9 est adopté.

Article 10 : L'article 10 est adopté.

À 10 h 59, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 11 minutes.

Article 10.1 : M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé) propose l'amendement coté Am j (annexe II).

Après débat, l'amendement est rejeté.

À 11 h 13, la Commission reprend ses travaux après une suspension de 8 minutes.

Article 11 : M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé) propose l'amendement coté Am 19 (annexe I).

L'amendement est adopté.

L'article 11, amendé, est adopté.

Article 12 : M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 20 (annexe I).

L'amendement est adopté et l'article 12 est donc retiré.

Article 13 : M. Boulet (Trois-Rivières) propose l'amendement coté Am 21 (annexe I).

Après débat, l'amendement est adopté.

Après débat, l'article 13, amendé, est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

Sur motion de M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel), la Commission recommande la renumérotation du projet de loi amendé.

M<sup>me</sup> D'Amours (Mirabel) propose :

QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R-2.2.0.0.2).

La motion est adoptée.

### REMARQUES FINALES

M. Marissal (Rosemont), M<sup>me</sup> Cadet (Bourassa-Sauvé) et M. Boulet (Trois-Rivières) font des remarques finales.

À 11 h 40, M<sup>me</sup> la présidente lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

La présidente de la Commission,

**Original signé par**

**Original signé par**

\_\_\_\_\_  
Nathalie Belhumeur

\_\_\_\_\_  
Sylvie D'Amours

NB/ws

Québec, le 1<sup>er</sup> octobre 2024

## **ANNEXE I**

### **Amendements adoptés**

## **ANNEXE II**

### **Amendements non adoptés**

## **ANNEXE III**

### **Documents déposés**

## Documents déposés

### **Séance du 26 septembre 2024**

Fédération des chambres de commerce du Québec. Mémoire sur le projet de loi n° 68,  
Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins CET-066

M. Boulet, Ministre du travail - Liasse d'amendements proposés sur le projet de loi  
n° 68, Loi visant principalement à réduire la charge administrative des médecins. CET 067